



année. Elle hébergeait un petit monde de biodiversité et aurait

PHOTO : OUEST-FRANCE

ssi un reboisement
même pédonculé est
chêne sessile. « Il ne
i en zone humide et
synchronisme sai-
système actuel »,
nné.

un habitant, est très
chênes n'étaient pas
s'enflamme-t-il. Il
précédent à l'heure
ent est au centre des

préoccupations. Dourdain a prévu de planter deux jeunes chênes pour un abattu, mais cela ne le rassure pas. « Le bocage est en danger et hypothèque le legs à nos enfants. »

L'Arbre indispensable a alerté les services de l'État et prépare le dépôt d'une plainte.

La mairie, sollicitée depuis deux semaines par *Ouest-France*, n'a pas répondu.

À l'entrée de l'espace intergénérationnel, où Cité fertile avait construit son mur végétal éphémère créé dans le cadre de la résidence mission du collectif A4 par la compagnie Quignon sur rue, l'artiste Treize bis reste sur le thème de la fertilité ici littéraire, artistique, mais aussi de la musique, du jeu...

À côté de la médiathèque où l'on s'imprègne de culture littéraire et

d'histoire, l'artiste exécute une commande de la ville. Du collage d'extraits d'images du passé, font ici référence à Sarah Bernhardt et à Colette enfant.

Un nouvel acte poétique de l'artiste qui projette son imaginaire sur les murs. On y trouve des dés, des plantes, un livre avec un regard d'homme... Une œuvre elle aussi éphémère et fertile.

Langouët

Sans parti, Daniel Cueff officialise sa candidature aux régionales

Page Bretagne/Ille-et-Vilaine

Liffré

Les lycéens de Simone-Veil aiguisent leur plume rebelle

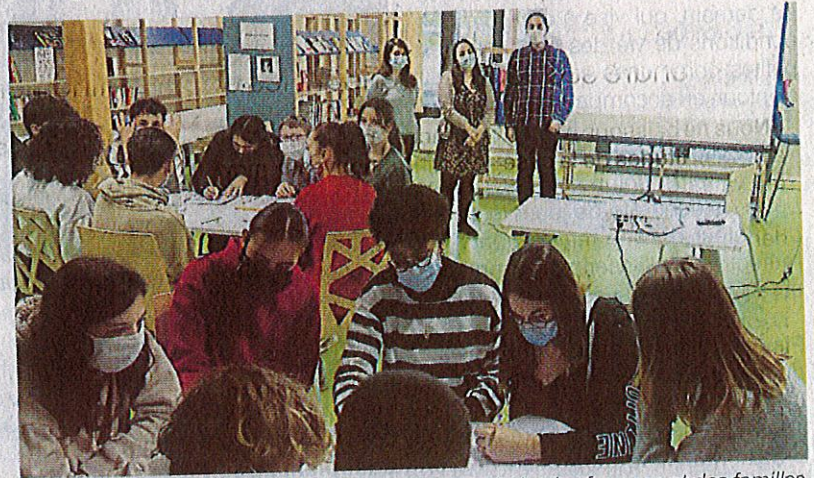


Table ronde avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) 35.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Mardi, au lycée Simone-Veil, dans le prolongement du travail d'information sur les problèmes de société, accentués par le contexte sanitaire lié au Covid-19, Aurélien Bonavero, professeur en sciences économiques et sociales, avait fait intervenir le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 35).

Deux juristes, Léna Jouvard et Adeline Le Normand, sont intervenues pour répondre aux interrogations et animer les échanges autour de trois grands thèmes : l'inégalité homme femme, la récurrence des stéréotypes de jeunes, et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Diapositives, vidéos, et cas pratiques rédigés par les juristes ont fait réagir les lycéens, qui ont montré un vif intérêt sur ce sujet, on ne peut plus d'actualité.

Une intervention qui participe à une démarche éducative du lycée. Parallèlement, il avait candidaté à un concours d'écriture de nouvelles, proposé par Amnesty International. Dans le cadre de ce concours, Plumes rebelles, les lycéens étaient invités à s'exprimer sur des thèmes d'actualité, en lien avec le respect des droits humains.

Après une rencontre avec une bénévole d'Amnesty International, encadrée par Frédérique Collet, professeure d'histoire-géographie et d'éducation à la citoyenneté, ainsi que Céline Le Floch et Élodie Demarquay, professeures de lettres, deux classes ont rédigé 18 nouvelles.

Les lycéens ont notamment planché sur les discours toxiques et les lois liberticides. La remise des prix de ce concours devrait avoir lieu en mai.

Montreuil-le-Gast

Marche nordique et afghane : le programme de février

L'OSVIDH (Office des sports Val-d'Ille Dingé-Hédé) a établi son calendrier pour les vacances de février.

Le 22 février, une randonnée d'une demi-journée sera organisée, à Gahard, pour une découverte des villages et de la forêt de Saint-Aubin-du-

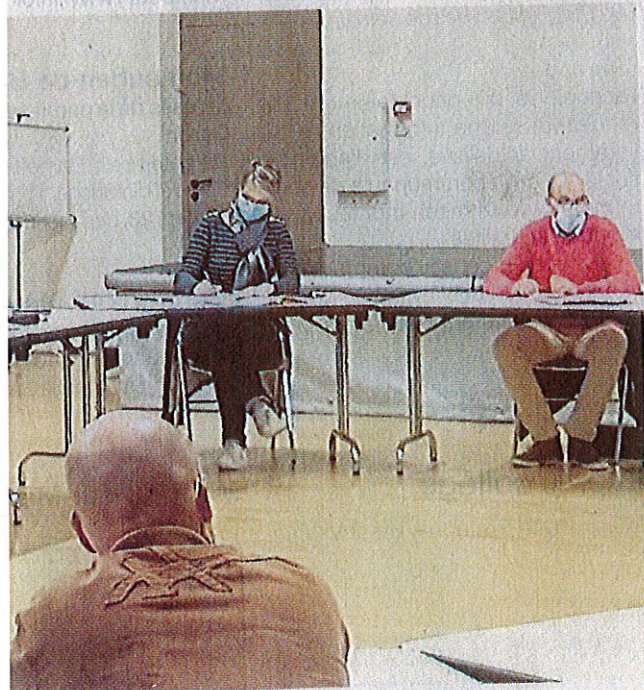
9 h 30, à Saint-Senoux, au parking des Lavandières. Coût : 8 €. Prévoir un pique-nique.

Un stage de découverte de marche afghane est organisé sur trois jours : trois fois deux heures, de 10 h à 12 h, en trois lieux différents.

Le 22 février, rendez-vous à la Mai-

au conseil municipal

ont de sécuriser l'entrée



de nombreux échanges sur les onze délibérations à l'ordre du jour.

PHOTO : OUEST-FRANCE

jeot, maire, tant de la pénalité de cas de non-réservation scolaire, a été longue. « L'idée est de sensibiliser les responsables en réserver les repas, Jérôme Bougeot. Dans le le prestataire, la Ville a écart de 5 % le jour du euf élèves. Il y a eu à

deux reprises un écart de 25 repas ». Le conseil vote une pénalité de 10 € ajoutée au coût du repas « en cas de présence non réservée à la cantine ».

Le portail famille récemment mis en place doit faciliter les réservations et le suivi de facturation. La ville se dotera aussi au printemps d'un nouveau site internet.